Le Galet dans le Golfe

Bulletin de la Fédération des Motards en Colère du Morbihan

FFMC 56 BP 368 56 009 Vannes Cedex
ffmc56@hotmail.fr
directeur de publication : Serge Lambotin
02 97 40 10 19

ISSN : 6/2006

Dépôt légal : 15 06 2006

Sommaire :

P 1 : édito
P 2 : le prix des carburants
P 3 : une avancée majeure pour les motards-glissières de sécurité
P 4 : vie de l'antenne : partage de la route :
P 5 : vie de l'antenne
P 6 :agenda/lu, vu ; entendu
P 7 : points noirs
P 8 : comment adhérer

Edito n°5- été 2008

Les Assises 2008 du Mouvement FFMC se sont déroulées en Mai. Elles ont donné lieu à 3 jours de débat passionnés sur les sujets chauds de l'actualité motarde.
Le bilan est largement positif. Les actions de fond de la FFMC, le sérieux avec lequel elle traite ses dossiers l'instaurent comme interlocuteur indispensable dans ce qui concerne le 2 RM.

C'est ce travail de fourmi de la FFMC, pas toujours visible par les motards, qui a cependant permis de bloquer pour l'instant la mise en place d'un contrôle technique pour les 2 RM.
C'est cette ténacité qui a permis de remporter une victoire européenne. Depuis plus de 10 ans la FFMC réclamait la révision de la norme des barrières de sécurité : c'est fait ! (voir p 3).
Un nouveau bureau de 8 membres a été élu aux Assises. Il va avoir du pain sur la planche, entre le combat pour l'ouverture aux motards du tunnel de l'A86, les discussions au Conseil National de Sécurité Routière auxquelles participent à nouveau la FFMC, les discussions autour de la réforme du permis de conduire et le Contrôle Technique qui peut ressurgir au moment où on ne s'y attend pas…
Quant à l'antenne 56, elle a apporté sa contribution à la lutte contre le CT Moto en rencontrant des députés et une sénatrice du 56 qui ont accueilli favorablement ses arguments.
Nous avons aussi commencé la diffusion des plaquettes « Partage de la Route » (voir p 4 et 6) et l'élaboration d'un dossier « Infrastructures Routières » (voir p 5).
Bonnes Vacances et Bonne Route à Tous !

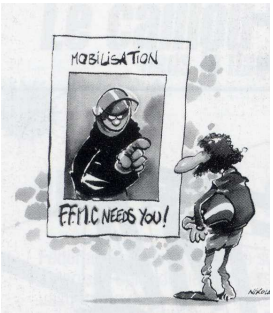

La FFMC 56 se réunit le dernier jeudi de chaque mois(sauf en juillet et août) au Bowling SuperBowl de St Avé à 20h

Si l'envie vous prend de discuter et d'échanger avec nous sur tout qui touche à la moto, vous êtes les bienvenus !

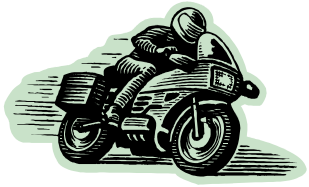

Ne pas jeter sur la voie publique

Hausse du prix des carburants : Pour une action commune des citoyens usagers

L'essence du bon sens

Communiqué de presse du 26 juin 2008

Les prix de l'essence et du gazole n'en finissent pas de grimper avec des conséquences économiques importantes pour tous. Dans ce contexte, les revendications actuelles des taxis, routiers et autres ambulanciers sont, certes, légitimes mais demeurent très « corporatistes ». Elles ne concernent pas les autres citoyens qui, de toute façon, paieront plus cher l'ensemble des produits et services concernés.

Les usagers de 2-roues motorisés (2RM), comme les autres usagers de la route, voient leur budget essence exploser depuis de nombreux mois. La FFMC est consciente de leur inquiétude. Toutefois, elle se refuse à appeler à des manifestations de rue qui imposeraient paradoxalement de brûler inutilement du carburant au motif que nous ne pouvons plus le payer ! Car la véritable question que nous devons nous poser est bien de savoir comment conjuguer la fin annoncée de l'ère du pétrole, la prise en compte des problématiques environnementales, les besoins de mobilité et la défense de notre mode de transport ?

En dehors des revendications propres aux professionnels de la route, étranglés par des contraintes spécifiques qui ne sont pas les nôtres, la FFMC est convaincue que c'est par la réaction de tous les usagers (et à pieds !) que leurs inquiétudes et leur mécontentement devraient légitimement s'exprimer.

La FFMC souhaite ouvrir le débat à tous les citoyens usagers afin de mener une campagne à long terme, sur une base commune de revendications car l'État engrange toujours 85% de taxes (la TIPP est le 4ème poste de recettes !) et les compagnies pétrolières augmentent encore leurs bénéfices (plusieurs milliards d'euros annuels). Ce nouveau choc pétrolier ne doit pas se traduire par l'enrichissement de quelques-uns grâce à l'appauvrissement de tous les autres.

La FFMC représente les usagers des 2 et 3 roues motorisées. Ce sont aussi ceux qui se lèvent tôt pour aller travailler, ceux qui payent la TIPP et la TVA, sans la récupérer, ceux qui ne peuvent pas se mobiliser suffisamment pour obtenir des exonérations de charges sociales afin d'alléger une trop grande pression économique. Elle vient d'interpeller le Ministre du Budget sur les barèmes fiscaux kilométriques des 2RM, qui sous-évaluent déjà largement leur coût d'utilisation, afin qu'ils prennent en compte la hausse vertigineuse du coût du carburant. Elle appelle également le Gouvernement à amortir rapidement les fortes évolutions du prix des produits pétroliers en baissant, de façon substantielle, la fiscalité propre à ces produits, en particulier la TVA sur la TIPP, qui est une taxe sur une taxe !

La FFMC est consciente de la nécessité de faire évoluer les modes de consommation de nos véhicules motorisés et elle s'y emploie quotidiennement en travaillant sur cette problématique avec les acteurs concernés, à commencer par les constructeurs eux-mêmes. Mais elle est également solidaire des "plus fragiles économiquement" qui se retrouvent nombreux à devoir choisir les 2RM pour cette raison.

Une avancée majeure pour les motards

Les conclusions du récent séminaire de l'OCDE sur la sécurité des motards pourraient constituer une avancée majeure, selon Hans Petter Strifeld, président de la Fema. (communiqué de presse de la FEMA)

Le séminaire de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) consacré à la sécurité à moto, qui s'est tenu à Lillehammer, en Norvège,les 10 et 11 juin, s'est achevé sur une note positive. La principale conclusion concerne l'importance de la formation initiale pour la prévention des accidents de la route et la nécessité de voir celle-ci développée. Rien de nouveau pour les motards qui ont démontré, notamment à travers le récent programme «Formation initiale du conducteur», l'attachement qu'ils portent à un enseignement de qualité.
Lors de l'ouverture de la conférence, le ministre norvégien des transports, Mme Liv Signe Navarsete, a clairement signifié que Vision zero –et son objectif de réduction totale des tués ou blessés sur la route- n'était pas en contradiction avec la pratique de la moto. Dans ses conclusions, M. Lasse Lager, du ministère norvégien des transports a rappelé que « dix ans (après) son lancement, Vision zero intègre désormais la prévention des accidents et la diminution du risque de blessures, ces deux actions pouvant améliorer de manière équivalente la sécurité des usagers de la route.
"Ces prises de position mettent un terme aux propos de nos détracteurs : il n'existe aucune contradiction entre la conduite d'une moto et son intégration aux plans de circulation routière»commente le président de la Fema. La présence des motards lors de cet atelier illustre un principe fondamental : ils doivent être associés aux débats les concernant.
«Cela sonne comme une évidence, mais nombre de pays ne suivent même pas ce principe de bon sens. Associer les motards à toutes les étapes de réflexion est si inhabituel que le secrétaire général de l'OCDE, M. Jack Short l'a qualifié de « nouveauté». Les motards ne peuvent qu'applaudir» se félicite Hans Petter Strifeld.

Au final, le colloque annonce peut-être une nouvelle époque : « Si les recommandations de cet atelier sont suivies d'effets, cela constituerait un gigantesque bond en avant pour nous motards. L'expertise des motards quant à leur propre sécurité a finalement été reconnue» conclut HP Strifeld.

Glissières de Sécurité : une victoire européenne pour les motards

(Communiqué du 17-06-2008)

Le 13 /02/08, les membres du CEN (Comité Européen de Normalisation) ont décidé d'améliorer les normes des glissières de sécurité pour prendre en compte les motards dans leur conception et réduire ainsi les risques de blessures et de décès. C'est un tournant dans le combat des motards pour leur sécurité et le plus beau cadeau d'anniversaire pour la FEMA (Federation of European Motorcyclists Associations) qui fête ses 20 ans cette année.
A Milan, vendredi 13/06, les membres du comité technique du CEN sur les équipements de la route (TC 226) ont adopté la résolution 319 instituant un nouvel objectif dans leur programme de travail afin de "développer une norme européenne qui réduise la sévérité des collisions d'un motocycliste avec une glissière de sécurité[…] ".
Concrètement, un nouveau chapitre (le 8eme) va être ajouté à la norme européenne existante EN 1317. Il contiendra des « provisions pour l'évaluation de la performance des glissières de sécurité soumises à un impact par un motocycliste glissant sur le sol ».
La FFMC avait fait de la révision de cette norme européenne un objectif prioritaire depuis plus 10 ans. Si la France a commencé à installer des glissières doublées dans certains virages, bientôt installer des glissières doublées dans certains virages, bientôt suivie par l'Espagne ou le Portugal, l'élaboration d'une norme européenne est un pas en avant significatif, et est l'aboutissement d'années de combat pour la reconnaissance du problème.
Pour Aline Delhaye, secrétaire générale de la FEMA, « La Sécurité Routière est parmi les priorités des pouvoirs publics. La décision du CEN envoie ce message clair que les caractéristiques et besoins particuliers des motocyclistes doivent être pris en compte pour améliorer leur sécurité. Avec ce 8eme chapitre à la norme EN 1317, les responsables de voirie n'auront plus d'excuse pour ne pas installer de protections pour les motards aux endroits appropriés »
Un projet de norme devrait être adopté d'ici octobre 2010. La FEMA sera particulièrement attentive à ce que ce calendrier soit respecté.

Vie de l'antenne : Partage de la route :

agissons pour notre propre sécurité

La FFMC 56 a imprimé 2 plaquettes «Partage de la route» à destination des motards et des automobilistes dans le cadre du PDASR du département du Morbihan.

A l'origine de ce projet, un constat : la vulnérabilité des motards sur la route, dans une circulation de plus en plus dense, parmi des automobilistes mal informés sur les spécificités de la conduite moto.

Peu savent par exemple qu'une moto freine plus efficacement et qu'il ne faut donc pas la suivre de trop près.

Les collisions avec d'autres véhicules entraînant la mort du motard sont en augmentation. Celles par l'arrière par exemple sont en hausse de 34 %. Dans 70 % des cas, le 2RM accidenté roulait à moins de 50 km/h, et 65% des accidents ont lieu en ville.

Il est donc temps d'inclure dans le permis B une véritable sensibilisation aux autres usagers pour modifier les représentations des 2RM auprès des automobilistes qui se dédouanent trop souvent à l'aide d'une explication passe partout : « Je ne l'ai pas vu. Il roulait trop vite… ».

Dans la majorité des cas, le « Tourne à Gauche » non signalé et le refus de priorité par l'automobiliste sont à l'origine de l'accident impliquant un 2RM. L'automobiliste oublie d'indiquer son changement de direction à gauche et ne regarde pas dans ses rétroviseurs. Les ronds-points sont particulièrement dangereux pour les mêmes raisons.

Les distances de sécurité ne sont pas respectées. L'automobiliste a tendance à « calculer » cette distance entre son véhicule et la voiture qui le précède, sans tenir compte du 2 RM intercalé. Ces situations relèvent du manque de vigilance, de respect des autres ou de ce qu'on appelle la « cécité cognitive » : l'automobiliste voit le motard mais n'enregistre pas sa présence.

Toutes ces raisons nous ont conduits à créer une plaquette à l'usage des automobilistes rappelant quelques règles de sécurité qui peuvent sauver la vie d'un motard.

Mais ceux-ci sont aussi responsables de leur propre sécurité ! Parfois, ils se mettent en danger par leur sous-équipement : casque mal serré, tenues inappropriées (short, sandales et T-shirt en été !). En cas de chute, les conséquences sont dramatiques, du traumatisme grave à la brûlure. Les motards représentent 38 % des traumatismes crâniens ou médullaires liés à un accident de la route. On ne rappellera donc jamais assez la nécessité de protections homologuées appropriées.

Pour améliorer la visibilité. des motos, on ne peut que se féliciter de la non application de la règle des feux de jour pour tous, mais c'est aux motards d'allumer les leurs !

Il faut aussi rappeler qu'il est vital d'établir un contact visuel avec l'automobiliste avant de le doubler ou tout simplement pour signaler sa présence.

Le motard doit garder à l'esprit qu'il est en équilibre instable, sans carrosserie, dans un trafic dangereux, sur un bitume parfois mal entretenu, à la merci d'une météo peu clémente.

Enfin, l'image que certains motards donnent du monde de la moto accroît encore le fossé entre ces deux types d'usagers.

En ville, démarrages en trombe au feu vert et wheelings gênent les autres usagers et ternissent l'image des motards. Les zig-zags entre les files sur autoroutes, les accélérations provocatrices, les comportements sans gêne assimilent tous les motards à des individus agressifs, s'accordant des privilèges. Ces comportements vont à l'encontre de l'idée que la FFMC se fait du motard citoyen, usager comme tout le monde et qui doit partager la route avec les autres dans un esprit de tolérance.

C'est pourquoi, la plaquette destinée aux motards rappelle quelques règles de courtoisie et de sécurité.

Les premières distributions ont eu lieu, l'accueil a été très favorable aussi bien de la part des motards que des automobilistes.

Les plaquettes ont permis d'entamer un dialogue avec des automobilistes ignorant les dangers de la moto.

Vie de l'antenne :

Week-end de travail avec la FFMC 29

Les 26 et 27 avril, des membres des FFMC 29 et 56 se sont réunis à Plélauff (22) pour monter un dossier sur les infrastructures routières. En effet, les motards de la FFMC demandent que soit prise en compte la vulnérabilité des deux roues lors de l'aménagement d'infrastructures routières ou l'installation de mobilier urbain. Le document doit recenser les types d'aménagements dangereux pour les 2 RM ainsi que les réussites. Ce document permettra aux antennes 29 et 56 de dialoguer efficacement avec les élus chargés des aménagements routiers.
La réunion a permis de jeter les bases du travail à venir, et de nouer des liens solides entre les deux antennes.

Le week-end s'est terminé par une belle balade dans la nature bretonne. Une expérience à renouveler.

Ce document, c'est pour notre sécurité à tous. Il se fera d'autant plus vite que vous nous aiderez…

Si vous repérez une infrastructure dangereuse, n'hésitez pas à nous envoyer la fiche «points noirs» (p 7). Vous pouvez joindre une photo.

actions de l'antenne

Assises nationales au Cap d'Agde

C'est sous un ciel maussade que se sont déroulées les 8-9-10 mai les Assises de la FFMC et de la Mutuelle des motards au Cap d'Agde. Serge et Nadine y représentaient l'antenne 56 (voir p 1)

au salon de Lanester

Action «Partage de la route »

Les plaquettes « partage de la route » ont été diffusées en grand nombre (cf p 4) :
au salon de Lanester et au GMB les 28 et 29 mars
chez Dafy – Vannes le 5 avril
chez à Access Machine à Lanester le 14 juin
à Pleubian(22), : Le 29 juin, La FFMC 56 a été invitée par le Moto Club de Pleubian (22) à une journée de sécurité routière.
Exercices de désincarcération, animations diverses par M Moto 22, baptêmes moto ont occupé la journée. L'antenne 56 a diffusé ses plaquettes avec l'aide de la FMC 29 et 35.
Les volontaires du 56 ont joint l'utile à l'agréable en s'offrant une balade de 300 km.

L'agenda

prochaine réunion

Jeudi 25 Septembre
au Bowling de Saint Avé
(près de Vannes)
à 20 h

VENEZ NOMBREUX !

Puces à Bréhan

Comme chaque année, Le club Ty Marh Tan organise à Bréhan des puces moto lors de la grande brocante qui envahit tout le village . Cette année, ce sera le 6 juillet. Qu'on se le dise !

Vu, lu, entendu

rouler en été

Des gants pour la chaleur et la sécurité

Moto Magazine a sélectionné plusieurs paires de gants adaptés à la grosse chaleur, bien aérés, avec renforts anti-chocs, parfois avec un système anti-retournement auriculaire. Tout a été testé : la ventilation, le confort, la facilité de manipulation (leviers, commodos, boucles de casques, robinets d'essence…), l'enfilage et le serrage. Dix marques ont été passées au crash test, qui a consisté en un frottement à plat sur bitume et sur 50 m, à 30 KM/h. Les conclusions sont à lire dans le **numéro 248 de juin 2008.**

voyager à moto : mode d'emploi et contre-indications

Après les vérifications d'usage des niveaux, de la pression des pneus, des plaquettes et des suspensions, vient le moment de charger la moto : le plus lourd le plus bas possible. Attention au top-case trop chargé, qui entraîne le louvoiement : la charge maximale indiquée doit être respectée. Vérifiez le serrage des bagages et leur étanchéité ! Faîtes des pauses régulières pour vous détendre avant d'être fatigué pour de bon. Béquillez dans un endroit bien plat et stable. Si vous roulez en groupes, prévoyez des étapes courtes : plus on est nombreux, plus la vitesse moyenne est lente !
Voir Moto Magazine Hors série mai 2008
Bonne route à tous !

F F M C 56

Fédération Française des Motards en Colère du Morbihan

FFMC 56 BP 368 - 56009 Vannes cedex - ✉ : ffmc56@hotmail.fr –

Signalement des infrastructures dangereuses.

Signalez nous les dangers "spécial motards" que vous rencontrez. Nous les communiqueront aux responsables de la voirie concernée. Si nécessaire, des actions seront entreprises en cas d'absence de prise en compte de nos remarques.

Merci d'avance pour votre aide.

Vos coordonnées: (facultatif mais sera apprécié pour une demande de renseignements complémentaires)

Nom:_____ prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Téléphone: _____ mobile: _____ E-Mail :_____

Circonstances du relevé des anomalies:

Date: _____ Heure: _____ Météo: _____

Trafic: Fluide ❒ dense ❒ Observations: _____

_____

Type de voie:

Route nationale: ❒ Route départementale: ❒ voie express: ❒

Autoroute à péage: ❒ Autoroute sans péage: ❒ voie communale: ❒

Route N°: _____ ou Nom: _____

Rue: _____ En venant de :_____ en direction de: _____

A la hauteur de : _____ Point de repère: _____ Commune de: _____

Nature du danger: ❒ Nid de poule Nb: _____ ❒ Ornière longitudinale Ml: _____
❒ Dos d'âne Nb: _____ ❒ Ornière transversale Ml: _____

Présence de: ❒ Gravillons ❒ Eau ❒ Carburant / huile

Ralentisseur: ❒ Trop haut ❒ trop brusque ❒ Revêtement mal adapté
❒ Déformé ❒ Mal signalé Observations: _____

Signalisation horizontale: ❒ Peu visible ❒ trop lisse ❒ Trop épaisse

Glissières de sécurité: ❒ Manquante ❒ Endommagée ❒ Non doublée
❒Dangereuse

Virage: ❒ Trop / Pas assez en dévers ❒ Non / pas assez signalé ❒ Sans visibilité

Carrefour: ❒ Normal ❒ Giratoire ❒ Tourne à gauche
❒ Terre plein central non visible ❒ Mauvaise compréhension du fonctionnement

Signalisation: ❒ Panneaux ❒ Non visibles ❒ Manquants
❒ Feux ❒ Non visibles ❒ Manquants

Plaque d'égouts: ❒ Surélevée ❒ Surbaissée ❒ mal située ❒ Glissante

Travaux: ❒ Mal signalés ❒ Non signalés

Végétation: ❒ Gênante ❒ Débordante

Eclairage publique: ❒ Inexistant ❒ Défectueux

Mobilier urbain: ❒ Mal placé ❒ Agressif

La FFMC vous soutient, soutenez-la!

Adhérez !

Fiche d'adhésion à la F F M C 56

Fédération Française des Motards en Colère du Morbihan

BP 368 56 009 Vannes cedex mail : ffmc56@wanadoo.fr

Réunions : Bowling SuperBowl de St Avé le **dernier Jeudi de chaque mois** à 20 h

7 bonnes raisons d'adhérer !
Pour améliorer la sécurité routière
Pour renforcer la solidarité du monde motard
Pour continuer à pratiquer librement sa passion
Pour mettre au placard les mesures anti-motards
Pour être informé de ses droits et agir pour les défendre
Pour rejoindre un mouvement européen de défense des motards
Pour promouvoir une formation de qualité pour la conduite 2 roues

Nom : …….. Prénom : ……..…

Adresse : ……

CP : …….. Ville : ……..

N° Adhérent : ……Date Adhésion : ……..…

1ère Adhésion : ☐ Renouvellement : ☐

N° Téléphone : …….…….....Mail : ……..…….

FACULTATIF

Date et lieu de naissance : ……..……..……..…

Profession : ……..……..…….

Moto :…….…….……

Ci-joint un chèque de ……..……€ à l'ordre de la FFMC 56 (36 € minimum)
Sur une cotisation de 36 €, 24 sont reversés à la Trésorerie Nationale (financement de la structure salariée, frais de fonctionnement du Bureau National) et 12 € reste à la FFMC 56.

Signature obligatoire :